

Atelier A6

ANIMER ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN D'ACTION DANS LES OUTREMERS

Jeudi 15 novembre 13H30-17H30

Animateurs : Caroline Cremades, ONF ; Fabian Rateau, ONF ; Sophie Le Loc'h, ONF

Présentation générale

Animer et mettre en œuvre un plan d'action dans les outre-mers.

Les plans d'action sont amenés à se développer de plus en plus en outre-mer dans le cadre de la loi pour la reconquête de la biodiversité. Dans ce cadre, il est intéressant de dresser un bilan des expériences d'animation et de mise en œuvre technique et financière des plans d'action en outre-mer pour à la fois mieux accompagner les animateurs et les opérateurs actuels dans leur quotidien et anticiper sur l'établissement des futurs plans d'action en outre-mer. De plus, un plan d'action est en préparation en Nouvelle-Calédonie.

Les plans d'action tortues marines au nombre de trois en outre-mer (Guyane, Antilles françaises, Sud-Ouest Océan Indien) constituent un bon support pour effectuer cette analyse. Ils sont animés par des structures de statuts différents (privé, associatif, EPA, EPIC) selon des modalités différentes de financements et d'animation.

Objectifs :

1. Définir les spécificités ultramarines d'animation et de mise en œuvre technique et financière des plans d'action
2. Analyser les obstacles et les leviers pour l'animation et la mise en œuvre technique et financière des plans d'action en outre-mer
3. Proposer des actions concrètes pour améliorer l'animation et la mise en œuvre technique et financière des 3 plans d'action tortues marines

Pour exemple, des questions spécifiques à l'outre-mer à aborder dans l'atelier :

- Comment animer un plan d'action sur un territoire éclaté (Antilles françaises, SOOI) avec des statuts différents (cas de Saint-Martin, des TAAF) ?
- Quels sont les besoins spécifiques aux plans d'action traitant d'espèces marines ? (Budget supérieur, implication de la Direction des Pêches Maritimes et Aquaculture au niveau ministériel...)

- Quel doit être le profil d'une structure animatrice en outre-mer ?

Déroulement de l'atelier

Séquence 1 : Introduction (plénière)

13H30 : Présentation des participants et des objectifs de l'atelier

13H45 : Présentation des modalités d'animation et de mise en œuvre des 3 plans d'action Tortues marines / Présentation du projet de plan d'action en Nouvelle-Calédonie / Comparaison avec les plans d'action Reptiles/amphibiens nationaux (*sous réserve*)

Temps d'échange (quizz ou autres)

Séquence 2 : Analyse des obstacles et leviers (*en groupe*)

15H15 : Réflexion des participants sur les obstacles et les leviers qui viennent aider ou ralentir la bonne animation et la mise en œuvre des plans d'action tortues marines

Séquences 3 : Synthèse des propositions (*en groupe*)

16H00 : Formulation des propositions

Séquence 4 : Conclusion

16H45 : Synthèse et proposition d'engagement des participants (une action par participant dans le cadre de son rôle dans le pilotage, l'animation ou la mise en œuvre des plans d'action Tortues marines)

Attendus de l'atelier

- Analyse des spécificités des plans d'action Ultramarins
- Identification des freins et des leviers
- Proposition de pistes d'actions